

Le mot du maire,

Le livre de la vie égraine ses pages inlassablement.

J'ai une pensée affectueuse pour notre ami Michel qui a rejoint les étoiles.

Les conflits, les crises climatiques, politiques, sociales font parties de notre quotidien.

J'adresse mes sincères remerciements et mon soutien aux présidentes, présidents de nos associations, qui malgré les difficultés, continuent de promouvoir la vie associative sous toutes ses formes et à faire rayonner notre beau village.

En cette période quelque peu chahutée politiquement, où se profile un avenir incertain, aux contours flous, la commune reste la figure emblématique, la clé de voute de la démocratie et un pôle de stabilité.

Continuons de vivre ensemble en toute amitié et préparons-nous à passer un été réconfortant.

Soyez heureux.

Bernard BATISSON



Avant travaux d'accessibilité



Après travaux d'accessibilité

Salle communale et mairie

Hommage à Michel

Nous ne pouvons pas commencer ce bulletin sans rendre hommage à notre ami Michel SIMAND qui nous a quitté si brusquement la nuit du 10 juin.

Michel était une personnalité marquante de notre commune et plus particulièrement du Bourg, où il saluait tout le monde avec un grand sourire et était toujours prêt à rendre service à quiconque en avait besoin.

Michel s'est investi dans la vie communale peu de temps après son installation à Saint-Romain, en entrant au conseil municipal en 2001 et en participant activement aux réunions, discussions et manifestations de la mairie.

En tant que chef d'entreprise, il nous apportait toutes ses connaissances du terrain et de la gestion des affaires.

L'ensemble des conseillers et des employés municipaux est unanime pour saluer la mémoire de Michel, présenter à sa famille leurs plus sincères condoléances et les assurer de tout leur soutien.



Quelques chiffres

Comptes administratifs 2024 :

Commune & Sections	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	247 368,78	211 676,66
Recettes	285 913,56	140 164,64
Résultat 2024	38 544,78	- 71 512,02
<i>Report années précédentes</i>	<i>359 572,16</i>	<i>- 40 794,96</i>
Résultat cumulé	398 116,94	- 112 306,98
Reste à réaliser dépenses		12 416,81
Reste à réaliser recettes		46 757,76
Solde reste à réaliser		34 340,95
Résultat final		- 77 966,03

Eau	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	33 633,28	19 528,99
Recettes	35 442,53	19 433,00
Résultat 2024	1809,25	- 95,99
<i>Report années précédentes</i>	<i>47 331,06</i>	<i>29397,58</i>
Résultat cumulé	49 140,31	29 301,59

Assainissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	11 392,06	4 690,00
Recettes	9 059,28	4 741,00
Résultat 2024	- 2 332,78	51,00
<i>Report années précédentes</i>	<i>35 271,09</i>	<i>408,00</i>
Résultat cumulé	32 938,31	459,00

Multiple rural	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 186,63	
Recettes	2 500,00	800,00
Résultat 2023	313,37	800,00
<i>Report années précédentes</i>	<i>6 412,54</i>	
Résultat cumulé	6 725,91	800,00

Budget primitif 2025 :

2025	Fonctionnement	Investissement
Commune et sections	588 812,41	197 225,99
Eau	83 932,31	48 734,59
Assainissement	42 638,31	8 200,00
Multiple rural	9 965,91	2 800,00

Les principaux projets pour 2025 sont :

- Fin des travaux d'accessibilité mairie et salle communale
- Rénovation de l'éclairage public, en attente de territoire d'énergie depuis 2023

Tarif eau et assainissement :

Pensez au prélèvement automatique !!!

Année	EAU			ASSAINISSEMENT		Intervention Employé communal	Forfait Compteur gelé
	Tarif au m ³	Abonnement	Raccordement	Tarif au m ³	Abonnement		
2025	1,03€	62,40€	750€ les 5 m puis 100€/m	0,38€	56,40€	36€/h	170€

Ces tarifs concernent la période du 01/09/2025 au 31/08/2026

Facturation eau-assainissement :

Les agents techniques effectuent les relevés au mois d'août. Si vous êtes absent, merci d'effectuer le relevé vous-même et de le noter sur la carte mise dans votre boîte aux lettres et de la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou d'envoyer la photo du compteur par mail saint-romain.mairie@orange.fr

Les retours sont attendus au plus tard le 15 septembre, passée cette date une consommation moyenne sur les 3 dernières années sera appliquée.

ATTENTION CHANGEMENT :

Le délai de paiement et de prélèvement sera fixé le 30 novembre.

Les personnes souhaitant adhérer au prélèvement automatique ou l'arrêter sont priées de faire une demande écrite (courrier ou mail) avant le 15 septembre.

Réforme des taxes de l'agence de l'eau Loire Bretagne :

À partir du 01/01/2025 (effet rétroactif pour les facturations à cheval sur 2024-2025) les taxes sur l'eau et l'assainissement changent :

Celles qui disparaissent sont :

- La lutte contre la pollution : 0.23€/m³
- La modernisation des réseaux : 0.16€/m³

A la place sont créées :

- Redevance sur la consommation d'eau potable : 0.33€/m³
- Redevance performance des réseaux d'eau potable : 0.10€/m³
- Redevance des performances des systèmes d'assainissement collectif : 0.28€/m³

Autres Taxes :

Lors du conseil municipal du 28 mars 2025, il a été décidé d'augmenter toutes les taxes communales de 1% pour l'année 2025 soit :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 27,92%

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 57,79%

Taxe d'habitation : 4,76%

TRAVAUX

Cimetière :

L'engazonnement du cimetière du bas est en cours. Le terrain libre est fait, il reste les allées à nettoyer et semer.



Accessibilité salle communale :

Ça y est enfin !!! les travaux d'accessibilité de la salle communale et de la mairie sont enfin terminés.



Eglise :

Une grille va être installée à l'entrée principale de l'église avant l'été, afin de laisser les portes ouvertes pour une meilleure ventilation de l'édifice.

Multiple rural :

Une étude est en cours concernant la faisabilité d'une cuisine plus appropriée dans l'ancien local du 3^{ème} âge.

Terrain de pétanque de Besse :

Le terrain de pétanque du village de Besse est en cours d'aménagement et sera opérationnel pour cet été.

PLUI :

Depuis plus de 2 ans, nous travaillons sur l'évolution de PLUI de la vallée de l'Ance avec les communes concernées et l'intercommunalité, accompagnés d'un bureau d'étude.

C'est un travail de longue haleine et difficile à finaliser, avec les contraintes de l'état et les différences de chaque territoire.

Une réunion publique s'est tenue le jeudi 12 juin à Viverols. Nous n'avons pas encore de retour.

Ci-dessous, un texte explicatif d'ALF :



Évolutions du PLUi de la Vallée de l'Ance

Pourquoi faire évoluer le PLUi de la Vallée de l'Ance ?

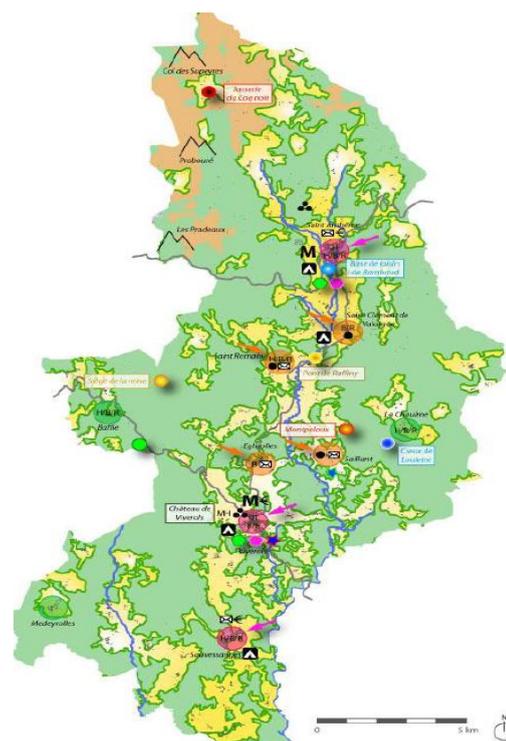
Le PLU fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire, c'est-à-dire qu'il permet de définir la **vocation des différentes parties du territoire** et de **délivrer les autorisations d'urbanisme** nécessaires à certaines constructions ou travaux.

Toutes les parcelles sont concernées par le PLUi, peu importe leurs localisations.

Le PLUi de la Vallée de l'Ance a été approuvé en 2016.

Aujourd'hui, il est nécessaire de faire évoluer à la marge le document d'urbanisme principalement pour :

- Apporter quelques adaptations au règlement écrit afin de faciliter la mise en œuvre de certains projets ;
- Repositionner et diminuer les zones constructibles (zones urbaines et à urbaniser) afin de tenir compte de la réglementation actuelle (lois et documents cadres).



Comment faire évoluer le PLUi de la Vallée de l'Ance ?

Ambert Livradois Forez est compétente pour faire évoluer le PLUi de la Vallée de l'Ance. Les études sont menées par des groupes de travail constitués des élus des communes concernées.

L'évolution du PLUi de la Vallée de l'Ance engendre des adaptations fortes du PLUi, mais reste compatible avec les objectifs fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Elle prend la forme de 2 procédures d'urbanisme menées en parallèle :

Une procédure de révision dite allégée ;

Une procédure de modification avec enquête publique (qui intégrera les adaptations apportées dans le cadre de la révision allégée).

Où en est-on aujourd'hui ?

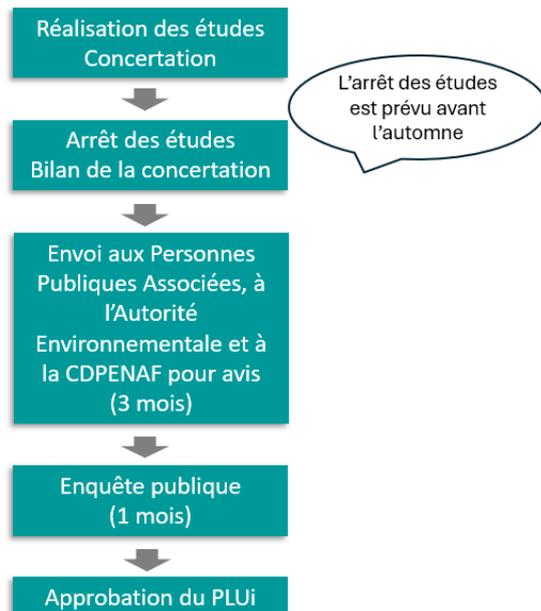
La démarche a été engagée dès 2020 mais les études ont réellement démarré en 2022.

Une première proposition a été présentée aux Personnes Publiques Associées (services de l'État, chambre d'agriculture, représentant du SCOT et du PNR Livradois Forez, Département...) fin 2023.

Toutefois, il a été demandé à ALF d'engager un travail de réduction des zones constructibles plus important, permettant de s'inscrire dans une démarche d'urbanisation économe des espaces naturels, agricoles et forestier.

Les études ont donc été reprises et sont en cours de finalisation. Ensuite, le PLUi repris sera notifié aux personnes publiques associées pour avis, puis sera soumis à enquête publique, avant d'être approuvé courant 2026.

Tant que la procédure n'est pas approuvée, le PLUi existant reste applicable.



Comment se renseigner sur cette adaptation du PLUi et donner son avis ?

Ces 2 procédures d'évolution du PLUi font l'objet d'une démarche de concertation qui a été engagée dès le début des études.

Un registre de concertation et une note de présentation sont disponibles dans les communes de la Vallée de l'Ance et à l'Espace France Services de Viverols. Toute personne souhaitant disposer d'informations ou souhaitant déposer une remarque sur les objets de la procédure peut venir dans les communes et à l'Espace France Services et compléter le registre de concertation.

Attention, les demandes d'intérêt privé comme les demandes de classement en terrain constructible ne pourront être prises en compte qu'au moment de l'enquête publique.

Affouage :

Pour bénéficier de l'affouage il faut faire une demande écrite avant le mois de septembre. Elle peut être individuelle ou groupée par section.

Chaque demande sera étudiée en fonction du coût de l'affouage, des possibilités financières de la section et des coûts de travaux déjà programmés.

Pour rappel, seuls les membres de la section peuvent bénéficier de l'affouage.

Pour être membre, il faut avoir son domicile réel et fixe (résidence principale) sur le territoire de la section (article L2411-1 du CGCT), déclaré aux impôts.

Commande groupée fioul :

La prochaine commande est prévue le 01/10/2025.

Pour cela contacter Patricia Chartiot au 07 88 26 95 19 entre 8h et 20h.

Recensement :

En début d'année, vous avez eu la visite de Marianne BUISSON, mandatée par le conseil municipal comme agent recenseur. Nous vous remercions de votre bon accueil.

Il est trop tôt pour vous communiquer les résultats, il faut attendre le retour de l'INSEE.

Les jeunes filles et garçons qui fêtent leurs 16 ans cette année doivent se faire recenser auprès de leur mairie. C'est obligatoire et nécessaire pour certains examens.



La Terrasse du Sully organise les :

26 Juillet à partir de 19h00, un concert-karaoké avec le groupe de la commune : "On n'est pas sorti de l'auberge".

23 Août à partir de 19h00, un concert avec Claudius D Music (pop rock, français, international ...).

Des dîners seront organisés à ces occasions.

Une réservation est fortement conseillée au restaurant ou au 06.63.98.28.46

A bientôt

Florence et Stéphane

Bibliothèque-médiathèque-ludothèque intercommunale :

Pour ceux qui n'y pensent pas forcément, nous vous rappelons l'existence de la médiathèque intercommunale située à Ambert.

L'inscription est gratuite, elle permet l'emprunt de documents, de jeux, des formations diverses en ligne, et un tarif réduit au Festival de Montpeloux, ainsi que de nombreuses animations. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire en cliquant sur ce lien :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

Voici ses coordonnées :

médiathèque : 7 rue Blaise Pascal 63600 Ambert

Le téléphone : 04 73 82 79 85

Le mail contact.mediatheques@ambertlivradoisforez.fr

Canicule :

Tout le monde apprécie le soleil revenu avec son lot de chaleurs et d'orages mais attention au coup de chaud !!!

Protégez-vous.



Défibrillateur :

Rappel : la commune possède un défibrillateur accessible à tout le monde, situé au centre bourg, contre le mur de l'ancien local du 3^{ème} âge, à côté du tableau d'affichage.



LE MOT DES ASSOCIATIONS :

ACAAP :

Les jeunes musiciens Manon et Gabin Catala qui nous ont régalés lors de leur concert proposé par l'ACAAP le 26 Avril dernier remercient de tout cœur le public nombreux et chaleureux venu les applaudir. Merci à tous !

Pour parfaire sa saison musicale en l'église de Saint-Romain, l'ACAAP propose un concert du chœur « Méli-mélo » le mercredi 16 juillet à 20 heures.

Musiques pour toutes les exigences... Satisfaction garantie !

Du 15 au 17 août, L'ACAAP propose enfin la onzième édition du Salon d'Arts et d'Expressions de Saint-Romain qui aura lieu à la salle des fêtes.

Vous êtes tous cordialement invités au vernissage le 15 août à partir de 18 heures.

À bientôt, nous l'espérons, sur nos manifestations.
Nous vous souhaitons un très bel été.

Danielle Wohrer Lasseau, présidente

**CHŒUR MELI MELO
EN CONCERT**

CHANTS DU MONDE
POLYPHONIES

MERCREDI
16 JUILLET
20H

**EGLISE
SAINT-ROMAIN 63**

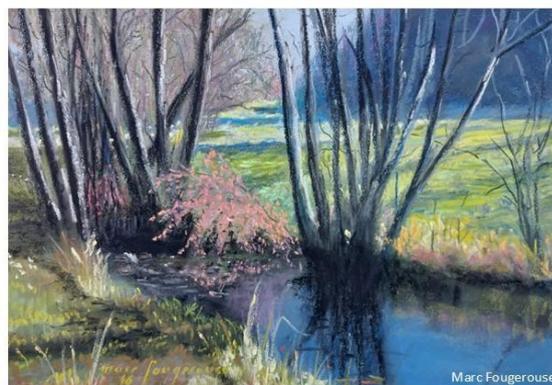
Billetterie sur place à partir de 19h
7 € - Gratuit moins de 10 ans

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

IPNS

ACAAP

11^{ème} Salon d'Arts et d'Expressions SAINT-ROMAIN



**Du Vendredi 15 au Dimanche 17 août 2025
de 10h à 18h
Salle Communale**



Jean Teulouse



Guy Lehmann

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE :

« On n'est pas sorti de l'auberge » renoue avec la scène cet été.

Nous serons en concert à différentes reprises :

- le samedi 21 juin à Augerolles à l'occasion de la fête de la musique-20h.
- le samedi 28 juin à Eglisolles pour les 10 ans de la Maison de l'enfance de 16h à 18h.
- le samedi 26 juillet à la Terrasse du Sully de Saint-Romain. A cette occasion, nous poursuivrons par un karaoké.
- le dimanche 3 août à la Chaulme à 19h30.
- le vendredi 22 août pour un apéro pétanque à St Bonnet Le Chastel.
- le vendredi soir 29 août à la salle des fêtes de Saint-Anthème.

Suite au concert que l'ACAAP a organisé dans l'église de Saint Romain, Manon et Gabin souhaitent vivement remercier toutes les personnes qui ont assisté au concert pour leur présence bienveillante et leurs retours.

À bientôt en musique !

CHASSE :

La société de Chasse de Saint-Romain tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venus déguster et profiter de notre repas dansant annuel qui a eu lieu le samedi 7 juin à midi.

Grâce à vous ce fut un succès.

Un grand merci à toutes et à tous.

Au plaisir de vous retrouver.

Très bel été et à bientôt.



LES DOIGTS DE FEES :

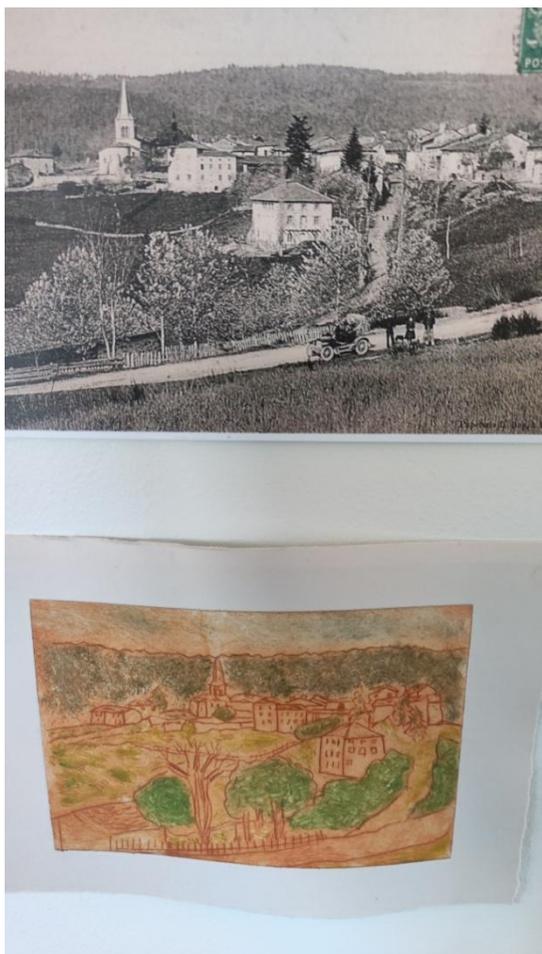
La saison est terminée, la dernière réunion était le 18 juin. Nos tricoteuses et couturières ont bien travaillé et leurs créations sont toujours proposées à LA TERRASSE DU SULLY ainsi que dans les commerces de ST ANTHEME : LES SABOTS et la boulangerie SBEGHEN. Grand merci à eux.

Nous avons pu bénéficier, par l'intermédiaire de l'association ACAAP, d'ateliers « réalisation de cartes postales » les 15 et 29 janvier, organisés par « SEMER en territoire ». Marion JANIN nous a gentiment initiés à la gravure, impression et peinture, à partir de photos anciennes. Nous la remercions beaucoup pour sa patience. Nos travaux sont exposés dans la salle des associations.

Nous souhaitons un très bon été à tous.

La reprise des réunions aura lieu le 10 septembre, à partir de 14 heures.

Le bureau



COMITE DES FETES :

La choucroute du 8 mars a régalé 147 convives, 123 à la salle communale et 24 emportées.

Les jeux inter clochers du 10 mai se sont déroulés à Sauvessanges, avec peu de participants mais une bonne ambiance. Saint-Romain est arrivée deuxième, à un demi-point derrière Sauvessanges. Merci encore aux jeunes vacanciers qui nous ont bien aidés.

La fête patronale se déroulera les 19 et 20 juillet avec marches, pétanque et grillades samedi, feu d'artifice et potée dimanche soir.

Le comité organise une sortie le 20 septembre à la grotte de la Pierre à Volvic et le volcan de Lemptégy. Dans la mesure des places disponibles, ce voyage est ouvert à des personnes extérieures au comité pour un prix d'environ 100€ repas compris. Si vous êtes intéressé, contactez un membre du comité rapidement.

SAINT ROMAIN VALENCHERES

Entre ST ANTHEME et VIVEROLS (63)

FÊTE D'ETE 2025

Organisée par le comité des fêtes



SAMEDI
19
JUILLET

A partir de 8 h : 2 circuits de marche
5km (3€) et 15km (5€) Inscriptions de 8 à 10 heures
Ravitaillement pour les 15 km, collation à l'arrivée.

14 h : Pétanque
14€ la doublette, 4 premières primées

19 h : Animation avec Para Damas
Musique d'Amérique latine

Repas : grillades - frites - fromage - fruit - café : 14€/10€ enf.
Réservation recommandée au 07 81 59 02 53 (Nicole CHARLET) avant **le 15 juillet**
(120 repas maximum)

DIMANCHE
20
JUILLET

11h30 : apéritif offert par la municipalité

Dès 18 h : bal musette gratuit avec Telex musette

19h 30 : Traditionnelle potée auvergnate 17€/10€

22 h : Feu d'artifice

Avec la participation de la municipalité de ST ROMAIN. Le COMITÉ des FÊTES décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Imprimé par nos soins

SAINT-ROMAIN (63)



RANDONNÉE PEDESTRE

Samedi 19 Juillet 2025

Organisée par le comité des fêtes de Saint-Romain
Dans le cadre de la fête patronale

5 Kms - 3 € *
Collation à l'arrivée
Départ à partir de 08 heures

15 Kms - 5 € *
Ravitaillement
Collation à l'arrivée
Départ de 08 à 10 heures

Inscription et départ depuis la cour de la salle communale

* gratuit pour enfants de moins de 10 ans

L.P.N.S.

UN MOMENT DE DETENTE avec

Le « qui suis-je » de Claude

Réponse du précédent quiz :

	Anémone des bois		Muguet
	Digitale		Renoncule d'eau
	Jonquille		

Reconnaissez-vous ces fleurs, futurs fruits qui vous régaleront ?

	Ses fruits juteux se dégustent frais, mais aussi en confitures, tartes, compotes, etc.		Caractéristique avec ses fleurs d'un rose éblouissant qui illumine le paysage dès le printemps
	Proche du premier, a les mêmes utilisations, ses fruits peuvent se conserver une partie de l'hiver		Attention à ses épines, mais la dégustation de ses fruits vaut bien qu'on se pique un peu
	Mêmes utilisations, il existe un grand nombre de variétés très différentes les unes des autres		On la cultive dans les jardins, mais on trouve aussi ces petits fruits dans les bois

C'EST DÉJÀ FINI



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau de la Fougère

Et celui-ci, le reconnaissez-vous ?



Réponse dans le prochain numéro

SECRETARIAT DE MAIRIE :

La mairie est ouverte au public :

- Le lundi après-midi de 14 à 18 heures
- Le jeudi après-midi de 14 à 18 heures

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous



04 73 95 42 56



Saint-romain.mairie@orange.fr



Commune de Saint Romain 63660

Comme chaque année, la municipalité vous invite au traditionnel apéritif de la fête patronale, le dimanche 20 juillet à partir de 11h30, dans la cour de la salle communale.